



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OCTOBRE 2024

Responsabilités, assurances et risques

Le MOOC de l'Agence qualité construction en ligne de façon continue

Après le succès de ses 4 diffusions suivies par 7 500 participants, le MOOC de l'[Agence qualité construction](#) (AQC) « **Les fondamentaux de la responsabilité, de l'assurance et de la prévention** » est maintenant en ligne de façon continue sur la plateforme [MOOC Bâtiment Durable](#).

sur la plateforme MOOC Bâtiment Durable.

Destiné à tous les professionnels du bâtiment et aux formateurs, son objectif est de mieux faire connaître les grands principes juridiques, assurantiels et techniques d'une opération de construction ou de rénovation.

Ce MOOC gratuit, en ligne à partir du 16 septembre 2024, est accessible via [une inscription](#).

En plus de l'accès en continu à l'année, des webinaires thématiques seront créés sur les sujets développés dans le MOOC, qui permettront aux apprenants d'échanger entre eux et avec des experts.

Le 1^{er} webinaire aura lieu début 2025 sur le thème « L'expertise dans le domaine de la construction ». Un 2^{ème} webinaire sera proposé au 3^{ème} trimestre 2025 sur les rôles et missions du contrôleur technique.

La formation reste gratuite et permet toujours d'obtenir un certificat de suivi et d'évaluation des connaissances.

L'AQC souhaite ainsi accompagner la montée en compétences de l'ensemble des professionnels sur des sujets parfois peu traités dans les MOOC existants mais susceptibles d'avoir des répercussions importantes sur un projet, notamment au niveau financier.

Élaboré grâce à l'expertise des professionnels membres de l'AQC, ce MOOC s'articule autour de cinq objectifs pédagogiques :

- comprendre les rôles des différents acteurs sur une opération de construction (maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entreprises et artisans, contrôleurs techniques...) ;

- appréhender les responsabilités de chaque professionnel dans l'acte de construire (responsabilités civile et pénale, procédures administratives) ;
- connaître les assurances liées à la construction et au bâtiment ;
- donner des conseils sur la souscription et la gestion de sinistre ;
- alerter sur les principaux points sensibles techniques en construction neuve et en rénovation : produits et équipements, risques naturels et risques émergents.

Au programme : des vidéos, des activités pédagogiques, des interviews de professionnels, des quiz et un forum dédié pour échanger et poser des questions.

Ce MOOC a été réalisé en accord avec les membres de l'AQC et a obtenu le soutien financier de l'Ademe.



Besoin de visuels pour vos articles ?

[Téléchargez le kit communication](#)

Merci d'indiquer obligatoirement le crédit suivant : ©AQC.





L'[Agence qualité construction](#) (AQC) est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général, dont la vocation est la prévention des désordres et l'amélioration de la qualité de la construction.

C'est le lieu de travail et d'échanges de 53 organismes membres mobilisés pour participer aux progrès collectifs du monde du bâtiment.

Nos actions principales : connaître les désordres récurrents dans les constructions, anticiper des sinistres sériels, identifier des désordres potentiels qui pourraient être amenés par de nouveaux modes constructifs ou des évolutions réglementaires ou normatives...

Nos travaux et nos ressources sont mis à la disposition des professionnels pour les accompagner vers des constructions durables.



L'AQC est à votre service, [contactez-nous](#) pour toute question !